

PROJET EDUCATIF du SERVICE JEUNESSE

Communauté de communes Provence Verdon - Pôle Petite Enfance et jeunesse
Service Jeunesse
Avenue de la Foux
83670 VARAGES
Tél. 04 94 69 18 47
Email : jeunesse@provenceverdon.fr

SOLIDARITE

ENVIRONNEMENT

FRATERNITE

AUTONOMIE

OUVERTURE

ENTRAIDE

BIEN-ETRE

EGALITE

CREATIVITE

CITIZENNETE

LIBERTE

SOMMAIRE

| | |
|---|-------------------|
| Préambule | p. 3 |
| 1. Présentation Générale | p. 4 à 8 |
| 1.1 La communauté de communes Provence Verdon | |
| 1.2 Le Service Jeunesse | |
| 1.3 Quelques repères | |
| 2. Nos intentions éducatives | p. 9 à 10 |
| 2.1 Les valeurs | |
| 2.2 Les axes éducatifs | |
| 2.3 Les axes d'action | |
| 3. Le public | p. 11 |
| 4. Les moyens | p. 11 à 12 |
| 4.1 Humains | |
| 4.2 Matériels | |
| 4.3 Financiers | |
| 5. Partenariat | p. 12 |
| 6. Evaluation | p. 12 |
| Annexes | p.13 à 16 |

Préambule

La jeunesse est une ressource indispensable pour notre territoire, une ressource porteuse d'avenir qu'il faut chercher à mobiliser. Et ils nous incombent la tâche, à nous élus, parents, acteurs éducatifs, d'accompagner au mieux ces jeunes pour qu'ils aient confiance en eux, en leur capacité à s'accomplir humainement, socialement, professionnellement dans notre société.

Ce projet éducatif a été écrit en 2014. Il définit nos valeurs et nos intentions éducatives envers les jeunes. Il sert de référence à l'équipe d'animation. Il fixe nos règles de cohérence interne et permet d'harmoniser nos déclinaisons pédagogiques.

Il se concrétisera au travers d'un projet de fonctionnement annuel pour l'accueil de loisirs (avec et sans hébergement) afin d'expliquer les conditions de fonctionnement, la pédagogie employée, la nature des activités proposées Et au travers de projets pédagogiques pour permettre à l'équipe d'animation d'expliquer les objectifs retenus pour chaque action mise en œuvre sur une période limitée dans le temps.

Ce projet éducatif permettra :

- Aux familles de mieux connaître nos valeurs et nos objectifs et de les confronter à leurs propres valeurs et/ou attentes
- Aux équipes pédagogiques de connaître nos priorités et les moyens que nous mettons à leur disposition pour mettre en œuvre ses objectifs,
- Aux fonctionnaires de la Direction départementale de la Cohésion Sociale de repérer les intentions éducatives développées au sein de nos actions.

Il engage tous ceux, élus, salariés et bénévoles qui œuvrent au sein du Service jeunesse de la communauté de communes. Comme tout projet éducatif, il évoluera chemin faisant. Sa temporalité n'est pas celle de l'immédiat.

Sachons ensemble faire vivre ce projet, suivre sa mise en œuvre, assurer si besoin les adaptations nécessaires ; et continuons de rester à l'écoute de la jeunesse, des jeunes !

1. Présentation générale

1.1 La communauté de communes Provence Verdon

Située au Nord Ouest Varois, la communauté de communes Provence Verdon a été créée le 1^{er} janvier 2014. Elle est issue de la fusion des deux communautés de communes, celle de Provence d'Argens en Verdon autour de Barjols et celle de Verdon Mont Major autour de Rians. Elle a pour objet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle se compose de 15 communes : Artigues, Barjols, Brue-Auriac, Esparron de Pallières, Fox-Amphoux, La Verdière, Ginasservis, Montmeyan, Pontevès, Rians, Saint Julien le Montagnier, Saint Martin de Pallières, Seillons Source d'Argens, Tavernes, Varages.

Cette entité administrative couvre une superficie de 64 466 hectares pour un total de 21322 habitants (Insee RP 2011). Parmi la population totale, 23% sont des jeunes âgés de 0 à 17 ans soit une population plus jeune que la moyenne départementale (20%).

Le développement de la communauté de communes est axé sur plusieurs compétences. L'idée est de mutualiser les moyens et de permettre aux communes membres de bénéficier des mêmes services. Outre les compétences obligatoires que sont « l'aménagement de l'espace » et le « développement économique », la communauté de communes est dotée de la compétence « protection et mise en valeur de l'environnement » et de compétences dites « facultatives » issues des deux communautés de communes fusionnées¹.

Parmi ses diverses compétences facultatives, figure celle portant sur la « Vie sociale, scolaire, sportive et culturelle » avec notamment la création et la gestion de crèches intercommunales et la coordination de Relais assistants maternels ; l'animation d'un Relais de services publics ; l'engagement d'une réflexion sur le développement d'une politique d'intérêt communautaire d'animation et d'encadrement des jeunes ; le développement d'actions éducatives, scolaires, culturelles, sportives et, en faveur de publics spécifiques.

Cette compétence est regroupée au sein d'une commission nommée « Petite enfance-jeunesse-social » dans le but de mettre en cohérence l'ensemble des actions menées par la collectivité en direction des jeunes enfants, des jeunes, des parents. C'est une instance composée de 15 élus et animée par le Vice-président référent ; elle est chargée de préparer les dossiers qui seront soumis au conseil communautaire.

Cette commission travaille actuellement sur la définition d'orientations stratégiques pour les prochaines années dans l'intention de :

- Contribuer au développement et à l'épanouissement des enfants par une éducation citoyenne en complémentarité de la famille, de l'éducation nationale et des autres acteurs éducatifs,
- Proposer une offre éducative diversifiée et de qualité accessible à tous les enfants

¹ Au cours des années 2014 et 2015, le conseil communautaire, composé de 42 délégués provenant des conseils municipaux des 15 communes membres, décidera sur le choix des compétences qui seront maintenues et étendues à l'ensemble de la communauté de communes. Une période d'harmonisation est donc en cours pour unifier l'action communautaire sur l'ensemble du territoire.

- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, favoriser leur implication au sein des actions éducatives proposées à leurs enfants et faire en sorte qu'ils prennent toute leur place au sein de la communauté éducative.

Dans cette optique, les élus ont souhaité qu'une étude Enfance Jeunesse soit menée durant l'année 2014.

Les objectifs de cette étude sont de définir un schéma de l'offre pour le secteur enfance jeunesse sur ce territoire pour les 10 années à venir afin :

- de connaître la réalité de l'offre et du besoin sur ce territoire
- de trouver une synergie entre les politiques communales et intercommunales
- de rationaliser, d'optimiser, de développer et d'harmoniser l'offre d'un point de vue financier et qualitatif
- d'accompagner les choix politiques dans la répartition des compétences communes/intercommunalité sur la tranche des 4/17ans à court, moyen et long terme (transfert de compétence, mutualisation etc.).

Pour mettre en œuvre les orientations politiques, la communauté de communes a créé administrativement un pôle Petite enfance-jeunesse. Ce pôle, dirigé par une responsable, est un service public qui regroupe à ce jour² :

- un service petite enfance avec la gestion de 6 crèches et de 2 Relais d'Assistants Maternels
- un service jeunesse avec la mise en place de formations BAFA, d'événementiels, d'activités sportives, d'un espace animation au sein du foyer du collège de Vinon sur Verdon, de projets participatifs créés par et pour les jeunes âgés de 11 à 18 ans durant les temps extrascolaires (déclarés en accueils de loisirs auprès des services de l'état en 2015).

1.2 Le Service Jeunesse

L'écriture de ce projet s'inscrit bien évidemment dans le cadre des orientations de la commission Petite Enfance-jeunesse mais aussi et surtout sur un travail de réflexion et d'actions mené par les élus et les acteurs éducatifs jeunesse de l'ancienne communauté de communes Verdon Mont Major depuis 2008, et plus particulièrement, sur une expérience réalisée avec l'aide de Mairie-conseils³ de septembre 2010 à septembre 2011.

En effet, soucieux de mieux prendre en compte les questions de la jeunesse se posant à l'échelle intercommunale, les élus ont été séduits par la démarche « politique jeunesse & intercommunalité » proposée par Mairie-conseils, consistant à s'engager sur un travail d'autodiagnostic réalisé par l'ensemble des élus, basé sur le témoignage des autres acteurs locaux et institutionnels et par un travail d'écoute et de questionnement des jeunes du territoire.

Cette démarche participative visait à évaluer les besoins réels des jeunes pour développer une politique intercommunale adaptée. Elle a aidé les élus à mieux mesurer les enjeux et à définir des orientations jeunesse pour les années à venir.

Cette expérience a été menée durant une année entière selon quatre phases :

La première phase a été la rencontre avec les élus aussi bien municipaux que communautaires pour prendre en compte leur regard sur la situation des jeunes du territoire. Les élus ont pu dresser un autodiagnostic s'efforçant de révéler les atouts et les handicaps du territoire dans le domaine de la jeunesse.

² Au moment de la fusion des deux intercommunalités au 1^{er} janvier 2014, seule la communauté de communes Verdon Mont Major conduisait des actions en direction des jeunes. La communauté de communes Provence d'Argens en Verdon disposait de la compétence relative à la gestion des crèches et des RAM. La nouvelle communauté de communes issue de cette fusion dispose de deux années, à compter de sa création, pour harmoniser ses compétences.

³ Organisme de la caisse des dépôts et consignation qui offre des services aux collectivités.

Ensuite, ce travail d'estimation a été complété par le témoignage des acteurs locaux concernés par la vie des jeunes du territoire. Dans cette seconde phase, l'idée était de consolider le premier diagnostic des élus par celui des professionnels. Ainsi, les acteurs ont pu exprimer devant une assemblée d'élus, leur regard sur la vie des jeunes du territoire et les évolutions de celle-ci.

Et puis, ce travail a été renforcé par le regard des jeunes sur leurs situations. Cette troisième phase a été rythmée par des réunions de groupes formels et informels organisées dans chacune des communes du territoire. L'objectif était de recueillir leur avis et opinions sur leurs situations, leur mobilité, leurs problèmes, leurs questionnements. Mais aussi, l'intérêt était de connaître leur regard sur la situation globale du territoire et d'entendre leurs propositions et leur volonté d'implication dans cette redynamisation de la politique jeunesse.

Cette expérience s'est achevée par une dernière phase, celle de la synthèse finale prenant en compte le croisement des trois regards : celui de l' élu, celui de l'acteur local et enfin celui du jeune lui-même.

Ainsi, la dynamique de partage et de débat de l'ensemble des acteurs éducatifs autour du jeune à l'échelle du territoire, impulsée par cette démarche, a permis de dégager des pistes de réflexion dans différents domaines⁴.

A la suite de cette démarche et vu l'ampleur de la tâche, les élus communautaires ont décidé pour les prochaines années d'axer prioritairement leur politique jeunesse sur l'accueil des jeunes durant leur temps libre. Seule la commune de Rians était équipée d'un accueil de loisirs pour les préadolescents (11-13 ans), d'un accueil de loisirs pour les adolescents (13-17 ans), d'un Point Information Jeunesse, d'un accompagnement à la scolarité (primaire et collège).

L'absence de projets et de lieux de vie qui répondent aux besoins et aux attentes des jeunes de plus de 11 ans sur les autres communes posait la question de la continuité éducative, certes mais surtout celle de permettre aux jeunes de bien vivre sur leur territoire afin qu'ils puissent en être acteurs.

Par conséquent, un des enjeux à **court terme** est de permettre aux jeunes de connaître leur territoire, s'y sentir bien, s'y déplacer, y trouver des espaces reconnus et pouvoir se rencontrer entre pairs.

Mais il est également important de créer les conditions nécessaires pour que les jeunes aient envie de s'investir, de contribuer à ce que le territoire soit un espace attractif où il fait bon vivre.

Pour cela, le service jeunesse développera des formes d'accueil qui répondent à cette volonté.

1.3 Quelques repères



A ce stade, il nous semble important de préciser et de poser quelques repères sur lesquels nous nous sommes appuyés tout au long de la démarche et qui continuent aujourd'hui de nous servir de référence dans notre travail de réflexion et dans nos actions.

En premier lieu, il nous paraît essentiel de préciser le sens que nous mettons sur les notions de « jeunesse », d'« adolescence », de « politique jeunesse » afin d'avoir un angle de vue commun.

Aujourd'hui, il semble illusoire d'évoquer la « jeunesse » comme une catégorie unifiée et homogène, face à la diversité des jeunes, de leur situation, et de leur trajectoire.

Nous considérons que dans cette jeunesse, il y a « des jeunesses » avec une pluralité de statuts (la jeunesse urbaine, la jeunesse rurale, au féminin/masculin, des mineurs/majeurs, des classes ouvrières, aisés ou issus

⁴ L'ensemble des orientations sont détaillées en annexe 1

d'agriculteurs...), même si cette jeunesse partage une culture générationnelle et des pratiques culturelles communes (consommation vestimentaire, alimentaire, musicale, internet... etc.).

Classiquement, cette jeunesse est référée à une tranche d'âge et au franchissement d'étapes considérées comme préalables à la condition d'adulte. Elle représente une période de transition (école, famille...) avant l'intégration (politique, économique et culturelle) et l'autonomie (travailler, nouveau logement, nouveau foyer...). En tenant compte de ces critères, nous pouvons considérer que cette jeunesse commencent vers 11-12 ans (puberté, entrée au collège) pour se terminer vers 25 ans voire plus tard (entrée dans la vie active).

Souvent les termes de préadolescence (11-13 ans), d'adolescence (14-15 ans), de post adolescence (15-25 ans), sont employés aujourd'hui de façon proche pour désigner cette période de la vie qui s'intercale entre l'enfance et l'âge adulte.

Généralement, le plus employé est le terme « adolescence », qui étymologiquement, vient du latin *adolescere* et qui signifie « en train de grandir, de croître ».

Et, la difficulté à définir clairement l'adolescence tient au fait que c'est un processus qui intègre à la fois des éléments **physiologiques** (la puberté, la sexualité, les changements corporels), **psychiques** (la pensée formelle et ses capacités de raisonnement, la (re)structuration des systèmes de valeurs...), **sociaux** (une plus grande autonomie et un désir d'indépendance, le collège, le lycée, l'importance croissante des groupes de pairs...) et **culturels** (« culture jeunes » faite de musique, de modes vestimentaires, d'un langage générationnel, de pratiques et de centres d'intérêt plus ou moins communs...).

Au cours de cette période de nombreux changements interviennent souvent caractérisés par l'accentuation de processus de contestation, par un besoin de se différencier. Le jeune va expérimenter des compétences sociales par des essais et des erreurs (y compris en testant les limites) dans une posture paradoxale où il tente à la fois d'être différent des autres (en accentuant ses différences) et à la fois d'affirmer sa présence au monde avec les autres, « comme » les autres notamment dans son groupe de pairs, entre jeunes. Ceci étant, le processus de déconstruction-construction n'est abouti que si le monde des adultes intègre ces jeunes.

Souvent, ce terme d'adolescence amène énormément de représentations négatives (l'âge de tous les risques) et du coup apportent un poids supplémentaire sur les adolescents qui vivent par ailleurs bien d'autres changements (voir en annexe 2 les tableaux sur les changements qui se produisent à l'âge de l'adolescence). Il est important que l'adulte « référent » prenne en compte ces différentes métamorphoses et modifie son regard sur ces représentations négatives.

Ainsi, envisager un âge d'entrée et un âge de sortie de cette période d'adolescence, dépend de l'angle de vue retenu.

Avant la sortie de l'adolescence était marquée par des rites sociaux initiatiques comme par exemple le service militaire pour les garçons, le premier travail fixe, le mariage ou le fait de devenir parent.

L'ensemble de ces rites de passage semble à présent brouillé, l'âge social de sortie de l'adolescence va dépendre de plus en plus de chaque individu.

Toutefois, si l'on considère « la jeunesse » comme une classe d'âge, on peut éventuellement la situer entre 15 et 25 ans (de la majorité sexuelle à la fin des dispositifs « jeune »).

D'ailleurs, les sociologues nous rappellent depuis une quinzaine d'années qu'il existe un allongement de la jeunesse dû entre autres à une généralisation des études supérieures. Les statistiques montrent que l'âge moyen du premier mariage est de trente ans pour les hommes et vingt-huit ans pour les femmes. Cela montre qu'il existe une post-adolescence traduisant un état de jeune adulte non autonome.

Face à ces différents éléments, une politique jeunesse a du sens si son intérêt est d'accompagner la jeunesse dans cette période de transition vers le monde adulte en :

- permettant aux différentes « jeunesses » de s'approprier les moyens qui permettront leur émancipation et leur épanouissement dans différents domaines
- en transmettant des valeurs (liberté, égalité, respect...), des repères mais aussi en permettant la confrontation, l'ouverture d'esprit, la vision différente des choses afin de faire évoluer ensemble les cadres, les normes, les moyens.

Il nous paraît fondamental de pouvoir créer des espaces qui permettent aux jeunes d'exprimer leurs opinions, leurs valeurs, leur rapport aux adultes et au monde.

Nous considérons qu'une politique jeunesse doit prendre en compte la diversité des jeunes, leurs besoins et leurs dimensions de vie.

Bien souvent, quand nous parlons de politique jeunesse, nous faisons référence au secteur du temps libre, de la culture, du sport et à un territoire bien limité. Rarement, la jeunesse est envisagée de façon globale en prenant en compte tous les secteurs (la santé, le logement, l'emploi, la formation, les loisirs...) et leur(s) différents bassin(s) de vie.

De même, il nous paraît important qu'une politique jeunesse puisse permettre de donner un sens au foisonnement de projets, aux multiples initiatives prises chaque jour sur le territoire. Notre rôle est de valoriser aussi bien les initiatives des jeunes que celles des différents partenaires.

Et puis, nous savons que certaines conditions semblent indispensables pour garantir l'efficacité d'une politique jeunesse. La première est bien évidemment d'avoir une forte volonté politique. La seconde est de mettre en place un projet global pour donner du sens aux actions menées et amener les acteurs à travailler en synergie. Et enfin, il est primordial pour pouvoir bâtir une politique jeunesse, d'avoir du personnel stable, qualifié, en nombre suffisant ainsi que des moyens matériels et financiers adaptés.

Ainsi, nous souhaitons que cette politique jeunesse communautaire qui s'est construite au fil des années et qui continue aujourd'hui d'évoluer, puisse :

- remplir une mission de « service public » auprès des élus des communes et des acteurs socio-éducatifs œuvrant dans le domaine de la jeunesse et bien sûr des jeunes eux-mêmes
- prendre en compte tous les acteurs éducatifs, y compris les acteurs scolaires, et les familles ;
- de rendre compte régulièrement des difficultés rencontrées par les jeunes sur le territoire et de leurs attentes pour faire des propositions adaptées aux besoins.
- de s'inscrire le plus possible dans des actions collectives co-construites avec les jeunes et non dans des programmes d'activités proposés aux jeunes ;
- de favoriser les expérimentations, sans obligation de résultats immédiats, mais avec obligation d'évaluation des moyens mis en œuvre.

2. Nos intentions éducatives

2.1 Les valeurs

C'est à partir des valeurs décrites ci-après que s'articuleront nos principes et nos pratiques pédagogiques. Il s'agit d'une référence pour motiver l'adhésion à un projet commun. Ce référentiel sur nos valeurs a pour intention de créer des liens unificateurs, de donner envie de travailler en ayant une vision éclairée et partagée.

Nos intentions s'appuient sur des valeurs laïques et républicaines basées sur la convention internationale relative aux droits de l'enfant.

LIBERTE
EGALITE
FRATERNITE
IDEAL DEMOCRATIQUE
CITOYENNETE
BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL ET
COLLECTIF

| Valeurs | Principes | Pratiques pédagogiques |
|---|--|--|
| Liberté | Liberté de pensée, d'exprimer librement son opinion... Reconnaître la pluralité des expériences, des visions du monde, des trajectoires | <ul style="list-style-type: none"> ☞ Considérer les jeunes comme des acteurs à part entière ☞ Permettre aux jeunes d'apprendre par l'expérience ☞ Accompagner les jeunes vers leur émancipation, leur choix d'avenir, ce qui leur tient à cœur... |
| Egalité | « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». La société, la collectivité est responsable d'offrir une place digne à chacun, Chacun se doit de considérer autrui comme égal à lui-même. Chaque personne à ses propres potentialités et apporte une richesse à la société. | <ul style="list-style-type: none"> ☞ Favoriser les échanges entre des publics différents dans les actions proposées (mixité, classes sociales, milieu rural/urbain, autres régions, autres cultures...) ☞ Permettre aux jeunes un égal accès aux activités culturelles, sportives... ☞ Tenir compte des caractéristiques spécifiques des jeunes ou des groupes afin de les placer sur un pied d'égalité, ou tout au moins, d'obtenir plus d'égalité ☞ Recherche d'égalité dans la mise en œuvre de moyens publics d'intérêt communautaire (transport, information jeunesse...) |
| Fraternité | La prise en compte de tous La solidarité | <ul style="list-style-type: none"> ☞ Encourager les relations intergénérationnelles, les rencontres entre pairs ☞ Apprendre à coopérer, s'impliquer, « faire ensemble » ☞ Mutualiser des moyens pour réduire les écarts entre communes ☞ Favoriser les actions qui impliquent la solidarité, les liens d'amitié |
| Idéal démocratique Vision d'ensemble et anticipatrice | Esprit critique Considération de chaque individu Interdépendance des êtres humains et de leur environnement Ouverture sur le monde | <ul style="list-style-type: none"> ☞ Importance de la qualité des discussions avec les jeunes comme moment d'apprentissage du débat (se positionner, se confronter, négocier...), de donner l'appétit des différents savoirs, de prendre du recul (ex : par rapport aux messages médiatiques...) ☞ Valoriser et partager des expériences d'engagement des jeunes et des adultes ☞ Partager les responsabilités éducatives ☞ Permettre la découverte d'un environnement différent, la connaissance du monde ☞ Encourager les idées, la créativité, l'initiative ☞ Privilégier les projets à dimension sociale, culturelle, humanitaire, écologique... |
| Citoyenneté | Respect des droits et des devoirs Accès à l'information pour tous La responsabilité de chacun Laïcité | <ul style="list-style-type: none"> ☞ Permettre aux jeunes de s'approprier leurs droits et leurs devoirs, de les faire vivre collectivement, et d'en imaginer de nouveaux |
| Bien être individuel et collectif | Chacun perçoit sa propre réalité en fonction de ses émotions Le besoin essentiel d'être aimé et respecté | <ul style="list-style-type: none"> ☞ Protéger la santé, la dignité et l'équilibre affectif des jeunes (écoute, estime de soi, faire confiance, prévenir les risques, se soigner...) ☞ Privilégier la qualité dans la relation avec les jeunes, les partenaires... |

2.2 Les axes éducatifs

Pour former les citoyens d'aujourd'hui et de demain :

- Amener le jeune vers une citoyenneté active et participative, pour qu'il puisse agir et se développer avec la société qui l'entoure
- Promouvoir la découverte d'autres cultures, d'autres modes de vie pour comprendre la diversité du monde et sa richesse
- Favoriser la mixité sous toute ses formes (sociale, culturelle, des sexes, des âges,...)
- Favoriser la participation citoyenne en associant les habitants (enfants, jeunes, parents, adultes) et les partenaires éducatifs
- Développer les actions en tenant compte des besoins et des attentes des jeunes et des parents
- Permettre une accessibilité à tous aux différents accueils

Pour aller vers une société plus solidaire :

- Favoriser la tolérance et la reconnaissance de la diversité
- Multiplier les échanges inter-générationnels et les partages de savoirs
- Encourager le développement des actions solidaires et humanitaires, que leur but soit local, national ou international
- Favoriser la coopération, la concertation avec les acteurs éducatifs, les partenaires, les jeunes, les parents dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets

2.3 Les axes d'action

L'expression et la communication :

Le service jeunesse s'attachera à rendre les informations cohérentes, accessibles et lisibles en prenant en compte la parole des jeunes afin de leur proposer des outils et services adaptés qui leur permettront de s'informer, de s'exprimer et de prendre part au débat.

Une citoyenneté active

Il s'agira de permettre aux jeunes d'aller plus loin dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté en leur donnant le goût et le sens de l'engagement. Le service jeunesse s'attachera à véhiculer une image positive de la jeunesse et à renforcer la confiance qui manque parfois entre les générations.

L'Éducation à l'environnement :

C'est un enjeu majeur de la société dans laquelle nous vivons d'éduquer les futurs éco-citoyens à leurs droits et devoirs de demain. Mais il s'agit également d'ancrer durablement certaines pratiques quotidiennes de respect de l'environnement dans les comportements de toute la population.

Pour cela, les actions devront sensibiliser le public de manière ludique et variée tout au long de l'année. De plus, les accueils de loisirs se devront de montrer l'exemple en matière de respect de l'environnement. Également, nous favoriserons les activités permettant aux jeunes de découvrir les milieux naturels qui les entourent et les projets mettant en avant les activités de pleine nature.

L'ouverture au monde et aux autres par la culture et les projets :

Il s'agira de favoriser les expérimentations de la jeunesse en soutenant leurs initiatives, en valorisant les talents et la créativité et en accompagnant leurs projets.

Le sport accessible à tous :

Il s'agit de développer une offre sportive de qualité et égalitaire permettant la découverte de nouveaux sports où la pratique de sports normalement difficiles d'accès (éloignement géographique, matériel onéreux...).

3. LE PUBLIC

A travers ses actions, le service jeunesse accueillera les jeunes à partir de 11 ans de tous milieux sociaux et culturels, aussi bien masculin que féminin.

Pour les jeunes atteints de troubles de la santé ou de handicaps⁵, un protocole d'accueil sera établi en concertation avec la famille.

Dans tous les cas, nos intentions de base seront :

- **Pour les 11/15 ans**

Organiser des accueils qui amènent les jeunes à s'impliquer dans des actions citoyennes, à découvrir des activités culturelles, artistiques, sportives ...

- **Pour les 15/17 ans :**

Organiser des accueils qui permettent aux jeunes de s'engager dans des projets participatifs

- **Pour les plus de 17 ans**

Etre un lieu ressources. Les informer, les accompagner dans la réalisation de leur projet individuel et/ou collectif. Organiser des formations BAFA sur le territoire...

4. LES MOYENS

- **Moyens humains :**

⇒ Personnel permanent :

- une responsable du Pôle Petite enfance-jeunesse à temps complet : elle coordonne les établissements, dispositifs et services petite enfance, jeunesse dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs.

- une coordinatrice jeunesse à temps complet : sous l'autorité de la responsable du Pôle Petite enfance-jeunesse

- Conçoit, met en œuvre, pilote et évalue le projet éducatif du service jeunesse
- Développe et anime des partenariats
- Assure la gestion administrative et financière du Service jeunesse
- Anime et pilote le personnel du Service jeunesse
- Communique sur les projets du service

- une animatrice jeunesse professionnelle à temps complet :

- Participe à la définition et à la mise en œuvre du projet éducatif du service jeunesse
- Conçoit, anime et évalue des projets jeunesse
- Développe et anime des partenariats
- Anime la relation avec les jeunes, les familles
- Dirige l'accueil de loisirs adolescents
- Participe à l'évaluation du projet éducatif du service

⇒ Personnel vacataire : animateurs BAFA ou en cours de formation, éducateurs sportifs...

⇒ Des bénévoles : élus, parents, habitants...

⁵ L'article L114 du code de l'action sociale et des familles précise « constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

- **Moyens matériels :**
 - ⇒ Salles et équipements sportifs et culturels prêtés gratuitement par les communes
 - ⇒ Local au sein du collège de Vinon/Verdon
 - ⇒ Un minibus
 - ⇒ Du matériel informatique et bureautique
 - ⇒ Du matériel pédagogique
- **Moyens financiers :** le financement des actions jeunesse provient selon les projets d'une participation des familles, de partenariats avec la Caisse d'Allocations familiales, le Conseil Général du Var, la Mutualité Sociale Agricole, le Parc naturel régional du Verdon et la Région PACA.

5. LE PARTENARIAT

Partenariat avec les mairies du territoire et notamment celle d'Artigues, La Verdière, Ginasservis, St Julien et Rians, avec l'éducation nationale - Collège de Vinon sur Verdon, la mission locale Ouest Haut Var, le Point information jeunesse de Rians, l'association Nouvel Horizon Rians, les Francas du Var, Mairie-conseils « réseau jeunesse et intercommunalité », la Direction départementale de la cohésion sociale, la Caisse d'allocations familiales du Var, le conseil général du Var, le Parc Régional Naturel du Verdon et la Région PACA, le syndicat mixte de la zone du Verdon, la ligue de l'enseignement – Fédération des œuvres Laïques du Var...

Certains partenaires nous aident dans la mise en œuvre de nos actions par la mise à disposition gratuite de locaux et équipements culturels ou sportifs, par la promotion de nos activités, par l'orientation des jeunes vers nos services, d'autres par un appui technique et financier.

6. L'ÉVALUATION

Les bilans de chaque action/accueil établis par les équipes serviront de base pour évaluer le projet dans son ensemble. Ils seront établis à partir de grilles d'évaluation qui s'appuieront notamment sur des indicateurs tels que le nombre de jeunes / Taux de satisfaction des personnes (jeunes, parents, partenaires...) / degré d'autonomie et d'implication des jeunes dans les projets / Envie des jeunes de poursuivre ces projets et/ou de s'investir dans de nouveaux projets / Evolution du budget / Temps par salarié ou bénévole / Taux d'autofinancement / Nombre de partenaires / Aides apportés par les partenaires ...

Afin d'associer tous les acteurs à l'évaluation, des rencontres-bilan seront organisées aussi bien avec les élus de la commission jeunesse, que les jeunes, les parents, les partenaires.

Le projet éducatif jeunesse sera évalué dans son ensemble à partir des critères généraux suivants :

LA PERTINENCE : les objectifs du projet ont-ils été une réponse adaptée au contexte d'intervention, au public, au problème soulevé

LA COHERENCE : la stratégie, les méthodes (moyens, activités, résultats attendus) vont-elles permettre d'atteindre les objectifs visés ?

L'EFFICIENCE : est-ce que les moyens mis à disposition (financiers, humains, matériels, locaux,...) ont été utilisés et optimisés. Nous analyserons le rapport coût/efficacité.

L'EFFECTIVITE : les actions prévues, ont-elles été mises en œuvre ? En quoi les moyens mobilisés ont-ils permis de servir au mieux les objectifs annoncés ?

L'EFFICACITE : Quels ont été les effets produits sur le public, le contexte ? Quels changements sont intervenus ?

LA VIABILITE : est-ce que les résultats obtenus et les objectifs atteints sont-ils durables ? Reproductibles ?

ANNEXE 1

Les conclusions de la démarche avec Mairie-conseils de septembre 2010 à septembre 2011

| Thématique | Problématique | Enjeu | Pistes de réflexion / d'actions |
|------------------------------------|---|--|---|
| LE LOGEMENT | L'augmentation du coût du logement rend de plus en plus difficile l'accès tant à la propriété qu'à la location. A cela s'ajoute une offre insatisfaisante du parc locatif public sur le territoire. | Améliorer l'accès aux logements en sensibilisant les communes sur l'importance : - de réhabiliter le patrimoine communal et privé - d'avoir des logements à loyers modérés | ⇒ Etude sur les besoins des jeunes en logement ⇒ Recenser le parc public et privé existant et accessible aux jeunes ⇒ A terme, créer des logements avec des loyers accessibles |
| L'EMPLOI | Difficultés pour toutes les catégories de jeunes d'accéder à un emploi sur le territoire car les offres sont limitées. | Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale aux côtés des partenaires institutionnels et associatifs | ⇒ Créer un Relais de Services Publics polyvalente et de proximité afin d'accueillir, d'orienter et d'aider les jeunes dans leurs relations avec l'administration et les organismes publics dans tous les domaines ⇒ Organiser un forum « jobs d'été » pour diffuser les offres d'emplois saisonniers et aider les jeunes dans leurs démarches administratives (faire un curriculum vitae, une lettre de motivation...) ⇒ S'impliquer activement dans des actions organisées sur le territoire par différents partenaires. |
| LA SCOLARITE / LA FORMATION | Le nombre de jeunes qui s'orientent vers des filières courtes souvent par défaut et le manque de motivation des jeunes pour les études est de plus en plus important | Encourager les jeunes à se former et les soutenir dans leurs apprentissages | ⇒ Travailler sur des projets en concertation avec les établissements scolaires, les partenaires institutionnels et associatifs, les parents ... ⇒ Mettre en place dans les communes des ateliers d'accompagnement à la scolarité et soutenir les initiatives existantes. ⇒ Pérenniser l'organisation de formation BAFA sur le territoire |
| LA MOBILITE / LE TRANSPORT | La question de la mobilité et de l'organisation des transports est récurrente sur le territoire. Les transports collectifs ne sont pas toujours adaptés aux besoins réels des jeunes. La recherche de formules différentes est une nécessité, tant pour | Favoriser la mobilité des jeunes au niveau intra et extra-muros | ⇒ Négocier avec le Conseil général du var les horaires de transport vers Aix en Provence et Marseille ⇒ Recenser l'existant et le mettre en phase avec les besoins des jeunes en transport ⇒ Travailler sur la mise en place d'un système de covoiturage via un site internet ⇒ Attribuer aux jeunes des aides |

| | | | |
|-------------------------|---|--|---|
| | des questions de coût que de service réel pour les jeunes et les autres habitants. | | financières pour passer le permis de conduire (bourse au permis de conduire) en contrepartie de services rendus à la collectivité ⇒ Mettre en place des formations au code de la route en partenariat avec une auto-école. Le but est d'amener la formation vers les jeunes (formation itinérante au code de la route) |
| LA SANTE | L'augmentation de la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis chez les jeunes est alarmante. Ils consomment ces produits psychotropes de plus en plus tôt vers 11-12 ans. | - Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur santé - Etre un relais entre les jeunes en difficulté et l'éducation nationale | ⇒ Impulser des actions de prévention en santé publique en partenariat avec les établissements scolaires, la gendarmerie, les partenaires institutionnels et associatifs ... Supports de prévention réalisés par et pour les jeunes |
| LA DELINQUANCE | L'augmentation de comportements violents au collège et notamment chez les jeunes filles doit faire l'objet d'une attention particulière entre tous les professionnels | Lutter contre les comportements déviants des jeunes aux côtés des différents partenaires | ⇒ Impulser des actions de prévention en partenariat avec les établissements scolaires, la gendarmerie, les partenaires institutionnels et associatifs ⇒ Former les bénévoles ou professionnels qui sont au contact des jeunes |
| LA COMMUNICATION | Très peu de jeunes connaissent la communauté de communes. Les jeunes soulèvent le manque d'informations sur les activités locales. | ⇒ Mettre en place une communication adaptée aux jeunes via les réseaux sociaux en concertation avec eux ⇒ Créer les conditions nécessaires pour associer et informer les parents sur les différents projets | |
| LE TEMPS LIBRE | Une des préoccupations majeures du territoire est le manque voire l'absence sur la plupart des communes, de projets, et de lieux de vie qui répondent aux besoins et aux attentes des jeunes de plus de 12 ans. Ce déficit pose la question de la continuité éducative certes mais surtout celle de permettre aux jeunes de bien vivre sur leur territoire afin qu'ils puissent en être acteurs. Il y a une forte volonté politique d'agir dans ce sens. | - A long terme , une politique globale, cohérente et concertée sur l'ensemble du territoire doit être menée pour prendre en compte les besoins des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Une réflexion approfondie doit être engagée dans ce sens avec l'ensemble des partenaires concernés. - A court terme , un des enjeux est de permettre aux jeunes de s'identifier au territoire et d'en être acteurs. Notre rôle est de faire en sorte que les jeunes puissent connaître leur territoire, s'y sentir bien, s'y déplacer, y | - Développer des formes d'accueil qui répondent aux attentes des jeunes - Préserver une répartition équilibrée des actions sur le territoire Pour les jeunes de 11 à 15 ans : ⇒ Les rencontrer par le biais des collèges pour les informer, les écouter ⇒ Ouvrir une salle de jeunes dans chaque commune qui soit animée par un professionnel afin de favoriser les rencontres, faire émerger des actions ⇒ Organiser des actions qui favorisent leur implication (chantiers de jeunes, séjours, fêtes de la jeunesse...) |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | <p>trouver des espaces reconnus et pouvoir se rencontrer entre pairs.</p> <p>Mais il est également important de créer les conditions nécessaires pour que les jeunes aient envie de s'investir, de contribuer à ce que le territoire soit un espace attractif où il fait bon vivre.</p> | <p>⇒ Organiser diverses activités culturelles, sportives, humanitaires avec les jeunes</p> <p>Pour les jeunes de 15 à 18 ans :</p> <p>⇒ Les rencontrer par le biais des lycées pour les écouter, les informer, les encourager dans la prise d'initiatives.</p> <p>⇒ Ouvrir des espaces pour que les jeunes puissent se rencontrer, partager des projets, des engagements et les réaliser avec le soutien d'un professionnel.</p> <p>⇒ Organiser des chantiers de jeunes à vocation sociale, humanitaire....</p> <p>Au-delà de 18 ans :</p> <p>Il s'agira plutôt de soutenir les jeunes dans leurs projets et de les orienter vers les bons interlocuteurs.</p> |
|--|--|---|--|

ANNEXE 2

Tableaux sur les changements qui se produisent à l'âge de l'adolescence

Source : instructions communes aux quatre départements de la Champagne-Ardenne sur les Accueils collectifs de mineurs

| | Filles (10/14 ans) | Garçons (12/16 ans) |
|---|--|---------------------|
| Changements physiques... Changements sources d'angoisse... | Transformation en 18 mois ou 25 mois Changements en termes de taille, développement des caractères sexuels secondaires | |
| | Teste ses limites physiques et cherche à éprouver des sensations La fatigue entraînée par la puberté diminue l'endurance. | |

| Age | Changements psychiques | Effets possibles |
|---|--|---|
| 10/12 ans | <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant prend conscience que son identité ne se résume pas qu'à son appartenance familiale • Il a peu de revendications personnelles | <ul style="list-style-type: none"> • S'éloigne de manière relative de ses parents pour élargir son périmètre social. |
| Vers 12 ans (entrée au collège) Quête identitaire, Appétit de vivre et de curiosité pour l'autre | <ul style="list-style-type: none"> • C'est le début des transformations mentales et corporelles • L'enfant assiste à une augmentation qualitative de ses désirs, de ses instincts sexuels, et pulsionnels de vie ou de mort • Il démarre un processus de séparation / individuation. • L'enfant doit accepter une nouvelle façon de penser, indépendante de celle de ses parents. Il entre dans une démarche de recherche qui il est en rencontrant les autres. • Le groupe de pairs devient donc une importance. C'est le temps des rituels et des codes vestimentaires. | <ul style="list-style-type: none"> • Développe des relations • Devient soi-même désirable et cache ses défauts. • Recherche l'autonomie • Se questionne sur l'autorité et ressent de manière exagérée toutes les remarques qui lui sont faites. Prend les choses très à cœur. |
| 14/17 ans | <ul style="list-style-type: none"> • Le jeune accède à l'abstraction (penser sur leurs propres pensées...) • Il cherche des nouveaux repères de compréhension du monde ; préoccupations métaphysiques (remises en question de la société...). • Il accède à la vie amoureuse et sexuelle ; et se désengage des liens infantiles | <ul style="list-style-type: none"> • Affirme ses idées politiques et philosophiques • Accepter ses changements corporels • Rompt les liens de dépendance avec les parents • Se projette dans l'avenir • Maîtrise ses émotions et ses affects |